

La pilule remise en question

Autor(en): **Voirol, Gabriel / Seydoux, Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **15 (2015)**

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-976393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La pilule remise en question

La prise de la pilule ne va plus de soi depuis quelques années, car elle fait peser des risques sur la santé des femmes. Quel est ce produit et quelles sont les explications de sa récente mise en cause ?

Pilule contraceptive

Comme l'explique **Gabriel Voirol**, président de la Société des pharmaciens du Jura, la pilule contraceptive féminine est constituée d'une combinaison de deux hormones féminines artificielles : les **œstrogènes** et la **progestérone**.



« Certaines pilules sont identiques sur toute la plaquette, alors que pour d'autres leur composition varie pour s'approcher le plus possible du cycle naturel. L'inconvénient est que l'oubli d'un cachet devient problématique puisqu'elles doivent être prises dans un ordre donné. » La mini-pilule est, quant à elle, uniquement composée de progestatif et se prend en continu. « Cela fait croire au corps qu'il est toujours dans le même cycle ; il n'en réenclenche pas de nouveau. L'oubli d'un cachet est aussi délicat, car cela peut immédiatement provoquer

La pilule contraceptive est un comprimé pris quotidiennement par les femmes pendant 21 ou 28 jours. Elle a trois actions : elle empêche l'ovulation, elle épaissit les sécrétions du col de l'utérus, ce qui ralentit le mouvement des spermatozoïdes, et elle réduit l'endomètre, ce qui empêche l'implantation de l'œuf (nidation) qui aurait pu être fécondé malgré tout. Elle est délivrée sur ordonnance médicale.

Source : Association professionnelle des conseillères et conseillers en santé sexuelle et reproductive, 2010.

un nouveau cycle. Cette pilule est surtout utilisée par les femmes allaitantes », affirme le pharmacien.

La pilule fait polémique

Depuis 2009, la pilule contraceptive défraye la chronique. En Suisse, cette année-là, deux jeunes femmes sous pilule font une **thrombose veineuse profonde**, qui conduit à une **embolie pulmonaire** ; l'une est mortellement touchée et l'autre reste gravement handicapée.

Crédit photo : fr.123rf.com/areeya



Thrombose veineuse profonde : un caillot de sang se forme dans le réseau veineux profond des membres inférieurs (jambes, bassin). Si le caillot se détache et migre dans une artère pulmonaire, cela constitue une embolie pulmonaire.

Embolie pulmonaire : Un caillot de sang obstrue l'artère pulmonaire. Il peut s'ensuivre un arrêt cardiaque et/ou un manque d'oxygénation du cerveau qui provoque des dégâts cérébraux importants.

Les pilules incriminées, Yasmin, YAZ et Yasminelle du fabricant allemand Bayer, appartiennent à la troisième génération de pilule. La controverse touche également d'autres pays occidentaux. En France, c'est le médicament anti-acné, Diane-35, également utilisé comme contraceptif, qui est sur la sellette. L'agence française des médicaments suspend la vente de ce produit en 2013, puis le réintroduit en janvier 2014, uniquement pour traiter l'acné et la forte pilosité résistant aux autres traitements.

La Société Suisse de Gynécologie et Obstétrique (SSGO), sous la présidence de **D^r Jacques Seydoux**, gynécologue à Delémont, « a tout de suite réagi à cette situation. Pour les pilules de troisième génération, c'est dans les six premiers mois du traitement qu'il y a le plus de risques de thrombose veineuse. Les femmes qui prenaient cette pilule depuis longtemps étaient invitées à continuer », explique D^r Seydoux.



Des feuilles d'informations à l'attention des patientes expliquent à présent les symptômes d'une thrombose et l'importance d'annoncer à leur médecin les antécédents familiaux. La SSGO a également remanié ses protocoles pour les médecins afin qu'ils et elles proposent des pilules de deuxième génération en fonction des facteurs de risque, par exemple l'obésité et le tabagisme.

« Le risque attribuable à la pilule est faible en valeur absolue et il reste bien inférieur qu'en cas de grossesse, et particulièrement durant le postpartum, où il est multiplié par 20. »

D^r Seydoux, gynécologue

Le risque thromboembolique touche les femmes comme les hommes. Le risque spontané augmente avec l'âge. Selon les chiffres de la Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique, pour les femmes entre 15 et 35 ans, il est de 1 à 2 thromboses pour 10 000 personnes par année. Entre 35 et 44 ans, le risque s'élève à 3 à 8 cas par an pour 10 000 femmes. **Pour les femmes qui prennent la pilule ou tout autre contraceptif hormonal combiné**, ce risque double en moyenne et varie en fonction de l'âge. On comptera, sous pilule, 5.5 à 10 événements pour 10 000 femmes par année.

Pourquoi les pilules de troisième génération sont-elles potentiellement plus dangereuses ?

Le développement des différentes générations de pilules est intimement lié au risque de thrombose, précise D^r Seydoux : « La première génération de pilule était composée d'une forte dose d'œstrogène et d'un progestatif de type androgénique, c'est-à-dire avec une activité d'hormone mâle qui pouvait avoir des effets sur l'acné et la prise de poids notamment. L'augmentation du risque de thrombose a rapidement été constatée et le coupable désigné : l'œstrogène synthétique.

Pour les pilules de deuxième génération, la dose d'œstrogène a donc été réduite et un autre progestatif a été utilisé, qui comportait moins de principe androgénique et limitait ainsi les effets secondaires gênants.



Crédit photo : fr.123rf.com/ginasanders

Toujours dans cette visée-là, les chercheurs-euses ont développé des pilules à base de progestatifs encore moins androgéniques – c'est la troisième génération – voire aux principes totalement anti-androgéniques – c'est Diane-35, par exemple. »

Or, entre la deuxième et troisième génération, le risque de thrombose s'est nettement accru. « Il est passé de 6 cas pour 10 000 femmes pendant un an à 8 cas. En fait, cette hausse était liée à la réduction, voire la perte du principe androgénique du progestatif qui ne contrebalançait plus l'effet néfaste de l'œstrogène sur les risques de thrombose », explique D^r Seydoux. L'industrie pharmaceutique, en voulant améliorer des effets secondaires comme l'acné et la prise de poids, en a renforcé d'autres, aux conséquences plus graves.

Quels autres effets la prise de pilule peut-elle avoir sur la santé des femmes ?

Le D^r Seydoux rapporte qu'une prise de pilule précoce (vers 13 ans) et continue peut augmenter

faiblement le risque de développer un cancer du sein entre 30 et 40 ans. Il y a également un petit risque au niveau artériel chez les fumeuses de plus de 35 ans qui peut provoquer des attaques cérébrales et cardiaques. Si une patiente fume, elle encourt un double risque en prenant la pilule : de faire une thrombose et d'avoir des problèmes artériels. Cette dimension est prise en compte par les médecins lors de la prescription du contraceptif.

« C'est toujours une question d'équilibre entre positif et négatif, entre effets recherchés et secondaires, entre bienfaits et risques. »

Gabriel Voirol, pharmacien

Quant aux effets bénéfiques, le gynécologue mentionne la régulation du cycle, la diminution des saignements et des douleurs des règles, situations qui justifient la dispense de la pilule à des fins thérapeutiques et non contraceptives. Dr Seydoux ajoute que selon une récente étude anglaise, il y a moins de mortalité due au cancer des ovaires chez les femmes qui ont pris la pilule toute leur vie. De plus, elle diminue aussi le risque de cancer de l'utérus. La pilule est également utilisée comme substitution hormonale au tout début de la ménopause.

Les alternatives à la pilule ?

Depuis 2011 et selon les chiffres rapportés par rtsinfo.ch, on constate une diminution des ventes en pharmacie des pilules de troisième génération et des plus récentes, une baisse qui semble s'être faite au profit des pilules de deuxième génération.

Concernant la situation dans le Jura, Gabriel Voirol, pharmacien, ne peut se prononcer, mais il constate toutefois que des clientes s'interrogent sur le sujet. « Ces doutes ont une petite influence sur les prescriptions, mais pas autant que le débat sur la thérapie aux hormones pour la prévention de l'ostéoporose après la ménopause. »

Pour faire face aux risques de thrombose, on peut jouer sur les générations de pilule. On peut également opter pour des contraceptifs hormonaux non oraux, comme le **stérilet**, l'**implant contraceptif** et l'**injection**. Ces trois méthodes ne sont composées que d'un progestatif ; elles ne contiennent pas d'œstrogène, ce qui réduit les risques de thrombose. Par ailleurs, pour autant qu'ils soient bien tolérés, leur utilisation est plus confortable puisque la protection contre une grossesse dure plusieurs mois à plusieurs

années, selon le contraceptif, et qu'il y a moins de problèmes liés à la nécessité d'une prise régulière, donc moins d'oublis qui représentent un risque de grossesse non désirée.

D'ailleurs, depuis la polémique sur la pilule, il semblerait que les médecins proposent davantage de stérilets. Comme le rapporte Dr Seydoux « Il y a eu un changement de perception du stérilet. Pendant longtemps, on pensait que les femmes qui n'avaient pas eu d'enfant ne pouvaient utiliser cette méthode,

L'implant contraceptif est un petit tube synthétique de 4 cm de long et 2 mm de diamètre que le-la médecin place sous la peau du bras et qui diffuse une hormone progestative régulièrement en faible quantité. Il reste efficace durant trois ans.

L'injection contraceptive consiste à administrer une dose d'hormone tous les trois mois de manière régulière. Ce geste est accompli par un-e médecin.

Source : Association professionnelle des conseillères et conseillers en santé sexuelle et reproductive, 2010.

Crédit photo : fr.123rf.com/redbaron



car le risque d'infection et donc de stérilité était trop grand. Or, cela a été infirmé par des études récentes. En plus, la taille du stérilet a été réduite pour être adaptée au corps des jeunes femmes.»

D'autres moyens contraceptifs hormonaux ont été développés à la suite de la pilule. Le **patch** et l'**anneau vaginal**.

Le patch est un timbre autocollant contenant de la progestérone et des œstrogènes de synthèse. Il est à coller sur la peau une fois par semaine et à renouveler chaque semaine, durant trois semaines. Il agit sur le cycle menstruel de la femme et bloque l'ovulation et la nidation.

L'anneau vaginal est un cercle en matière synthétique souple. Il est placé par l'utilisatrice dans le vagin, comme un tampon. Les hormones qu'il contient interfèrent avec le cycle menstruel féminin et empêchent une grossesse (blocage de l'ovulation, des spermatozoïdes au passage du col et de la nidation). L'anneau se garde trois semaines.

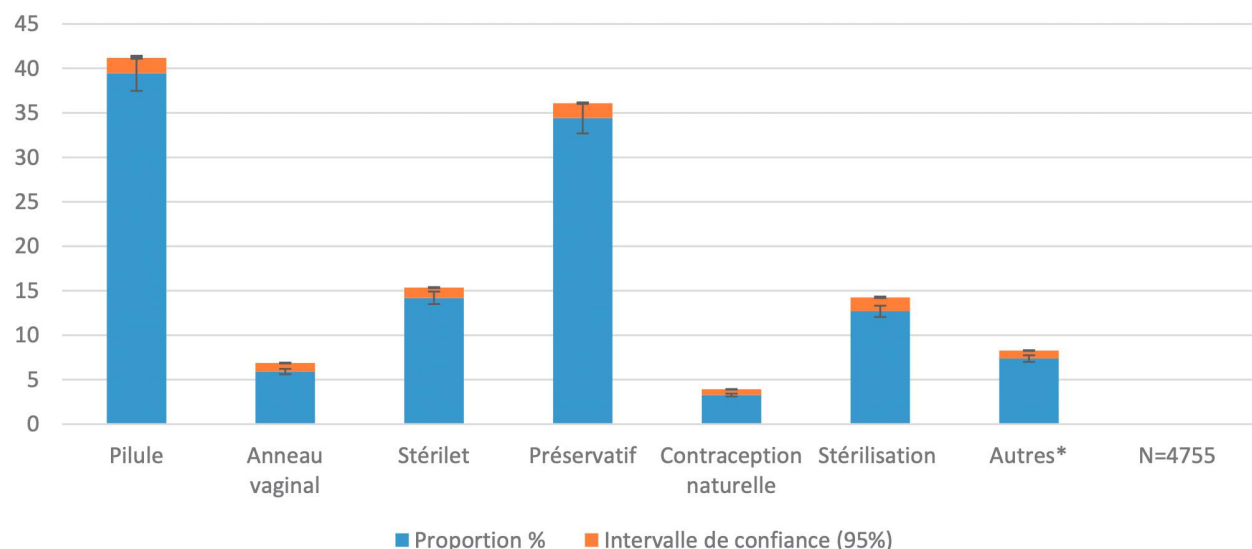
Source : Association professionnelle des conseillères et conseillers en santé sexuelle et reproductive, 2010.

Ces deux contraceptifs, bien que localisés, diffusent leurs composants, œstrogène et progestatif, dans le sang. Ils comportent les mêmes risques de thrombose que la pilule combinée. La durée de leur efficacité est toutefois un avantage d'utilisation.

La pilule reste en tête

La pilule demeure le moyen de contraception le plus utilisé en Suisse. Selon les chiffres de 2013 fournis par l'enquête sur les familles et les générations (Office fédéral de la statistique, OFS), elle est utilisée par près de 40 % des personnes interrogées, soit des femmes de moins de 50 ans, des hommes en couple avec une femme de moins de 50 ans ou des hommes seuls. Le préservatif prend la deuxième place (34 %). Le stérilet (14 %) et la stérilisation (13 %) sont utilisés dans une proportion identique. Quant à l'anneau vaginal, il est employé par 6 % des répondant·e·s. L'utilisation des méthodes naturelles ne s'élève qu'à 3 %. Les moyens comme le patch, l'injection trimestrielle, l'implant, le diaphragme, le préservatif féminin et la pilule du lendemain sont marginaux. Additionnés, leur utilisation est de 7 %.

Proportion d'utilisation des moyens contraceptifs



Source : EFG 2013
© OFS – Enquête sur les familles et les générations 2013

*Autres : patch, injection trimestrielle, implant, diaphragme, préservatif féminin, pilule du lendemain

Ce qu'en disent les femmes – Ce qu'en disent les hommes

Dans les témoignages ci-dessous, il y a clairement un sentiment de crainte ou de méfiance vis-à-vis de la pilule.

«J'ai décidé, il y a déjà 10 ans, de ne plus prendre la pilule car je trouve que les effets des hormones sont bien trop forts. La contraception est quelque chose de bien, mais il ne faut pas que ce soit au détriment de la santé.»

Femme de 34 ans, en couple depuis 17 ans

«Stricte vérité, cela a provoqué des tas de problèmes chez moi. Niés par ma gynéco. Ils ont disparu immédiatement après l'arrêt de la pilule.»

Femme, 36 ans, en couple depuis 8 ans

«On a peu de recul sur le long terme et je trouve normal qu'une femme refuse d'en prendre si elle ne veut pas d'hormones dans son corps.»

Homme 35 ans, en couple depuis 17 ans

«Je suis convaincu qu'il y a des effets secondaires. Autant cela a révolutionné la condition féminine et c'est

une excellente chose, autant la pilule a ses effets négatifs... Je reste convaincu que l'on a eu du mal à avoir notre premier enfant à cause de la pilule prise pendant des années.»

Homme 35 ans, en couple depuis 14 ans

«(Suite aux accidents liés à la pilule en Suisse) j'étais en colère que cela ne soit pas sûr pour les jeunes filles. (...) J'ai l'impression d'une génération sacrifiée. Il n'y a pas eu assez de précautions, de tests. Ce sont des cobayes.»

Femme, 34 ans, en couple depuis 12 ans

Toutefois, il est aussi mis en avant que les bénéfices dépassent les risques.

«Certes, il peut y avoir des risques, mais selon moi, ça reste le meilleur moyen.»

Femme 20 ans, en couple depuis 1 an

«Tous les médicaments peuvent avoir des effets négatifs...»

Homme 40 ans, en couple depuis 17 ans



Crédit photo : fr.123rf.com/lomachevsky



Crédit photo : fr.123rf.com/vlada13